



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

FORMATIONS

Généralités

Isis, Les ateliers et Formations ainsi que *Laboratoires LM Provence*, sont la propriété de *Association Isis centre de bien-être*, association loi 1901, N° déclaration d'activité (organisme de formation) : 76300440230 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, N° Siren : 828 384 628, Siège social : 1460 route de Tavel, 30131 Pujaut, Tel : 0651027819

La validation des conditions générales de vente et d'utilisation : toute inscription ou achat via internet ou un bulletin d'inscription papier ou devis implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

Article 1 : l'action de formation

1.1 L'action de formation s'exerce au travers d'apports théoriques effectués par le ou les intervenants choisis par *Association Isis centre de bien-être*, lesquels peuvent être matérialisés dans des supports remis aux stagiaires. Elle est également susceptible d'être dispensée au moyen d'exercices pratiques nécessitant la manipulation d'appareils, équipements, ustensiles, machines ou autres.

1.2 Les stagiaires s'engagent à effectuer ces manipulations en respectant strictement les consignes qui leur sont données et en s'abstenant d'avoir un comportement de nature à engendrer des risques pour autrui, eux-mêmes et les biens.

1.3 La vérification des connaissances acquises durant la formation peut se traduire par une évaluation en fin de stage. Les modalités d'évaluation sont définies par *Association Isis centre de bien-être* et, le cas échéant, par les autorités publiques et privées ayant défini les référentiels. Le succès aux épreuves prévues se traduit par la délivrance d'un certificat, d'une attestation et éventuellement d'un avis sur l'acquisition des connaissances par l'intéressé et le cas échéant, l'aptitude de celui-ci à effectuer les tâches et opérations constituant les objectifs de la formation. Ces éléments mentionneront les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation et ce, conformément à l'article L.6353-1 alinéa 2 du Code du travail.

1.4 La réussite à la formation nécessite l'implication forte des stagiaires.

1.5 Les limites de l'action de formation : dans les cas où l'action de formation est réalisée au sein de locaux mis à disposition par le client, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable.

Document actualisé le 04/05/2022

Association Isis, Centre de bien-être – Organisme formateur enregistré sous le n°76300440230 ; Association loi 1901 déclarée au JO le 29 septembre 2015 sous le numéro W302012596. Adresse postale : Association Isis, siège social, 1460 route de Tavel, 30131 Pujaut - Siret : 82838462800016 – Naf : 9499Z - Tel : 0651027819 –

Email : isispujaut@gmail.com - Site internet : www.association-isis.com



1.6 Pour toute action de formation nécessitant la mise en œuvre de matériels, appareils, équipements ou installations appartenant au client ou dont il a la garde ou assure l'exploitation, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable.

1.7 *Association Isis centre de bien-être* ne peut, en aucun cas, être tenue responsable du fonctionnement et de l'exploitation des installations, appareils ou autres objets situés dans les locaux où la formation est effectuée. Dans ces conditions, la responsabilité de *Association Isis centre de bien-être* ne peut être engagée, à quelque titre que ce soit, pour les dommages que pourraient subir ces installations, appareils ou objets ou pour les accidents et leurs conséquences dont ces installations, appareils ou objets seraient à l'origine, et notamment pour les pertes d'exploitation susceptibles d'en résulter. Seule une faute caractérisée, commise dans le cadre strict de sa mission de formation, est susceptible d'engager la responsabilité de *Association Isis centre de bien-être*.

1.8 *Association Isis centre de bien-être* contracte une assurance associative couvrant sa responsabilité civile professionnelle et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité. Le client, de son côté, doit se garantir contre les risques qu'il ferait encourir au personnel de *Association Isis centre de bien-être* et les accidents ou incidents dont la responsabilité lui incomberait.

Article 2 : contenu des formations, modifications

2.1 Le contenu des formations est décrit dans l'onglet *Formations* sur le site internet (www.association-isis.com) ou à défaut sera envoyé par mail.

2.2 Lors du déroulement des formations, certaines activités proposées pourront être adaptées ou modifiées compte tenu notamment de leur dépendance étroite vis-à-vis des conditions météorologiques (cueillette lavande...). Le formateur tentera au mieux de proposer des prestations équivalentes. En toute hypothèse, *Association Isis centre de bien-être* ne pourra être tenue comme responsable de ces modifications et aucun dédommagement ne pourra être réclamé par le stagiaire.

2.3 Certains stages sont organisés compte tenu d'un nombre minimum de participants. Ce nombre varie d'un stage à l'autre et peut être fourni sur simple demande. Si ce nombre n'est pas atteint 6 jours avant la date prévue pour le stage, il est expressément convenu que *Association Isis Centre de bien-être* ne serait pas tenue de maintenir le stage. Les sommes déjà versées seront restituées au participant ou reportées sur une autre date ou un autre stage sur décision de *Association Isis Centre de bien-être*.

Document actualisé le 04/05/2022



2.4 Si le nombre d'inscriptions était trop élevé pour un stage, Association Isis Centre de bien-être proposera de nouvelles dates de stage. En cas de refus des nouvelles dates proposées, les sommes déjà versées seront intégralement restituées.

Article 3 : réservations, inscriptions, commande – dates.

3.1 Les réservations sont prises en compte par Association Isis centre de bien- être dans leur ordre de réception. *Association Isis centre de bien- être* mettra tout en œuvre pour respecter les dates de stage souhaitées par le participant. Association Isis centre de bien- être confirmera la réalisation du stage dès réception du paiement.

3.2 Toute inscription prend effet à réception de l'acompte de 30% de la somme totale et du contrat de formation (pour les particuliers) ou de la convention de formation (pour les entreprises) signé par une personne habilitée, dûment daté(e) et signé(e).

3.3 La passation et le paiement de la commande (qu'elle soit par le biais du site internet ou bien d'un devis réalisé par *Association Isis centre de bien-être* ou *Laboratoires LM Provence*) implique d'avoir pris connaissance et d'accepter les conditions générales de vente.

Le signataire du Contrat ou de la Convention de formation déclare (si c'est une personne différente) elle aussi avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente.

3.4 Les inscriptions sont prises en compte par Association Isis centre de bien-être dans leur ordre de réception, dans la limite des places disponibles. Ainsi, obtenir un accord de financement (que ce soit Pôle Emploi, un OPCO, une entreprise, etc...) sur la base d'un devis réalisé par nos soins ne garantit pas d'avoir une place réservée à la session souhaitée, c'est-à-dire aux dates mentionnées.

3.5 Pour les formations prises en charge par un organisme financeur (Pôle Emploi, OPCO...), cette inscription doit être impérativement complétée par :

- un document officiel attestant de la prise en charge ;
- le candidat qui doit fournir un chèque de réservation qui sera restitué au stagiaire dès réception de la confirmation de la prise en charge de la formation.

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'organisme financeur dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son devis signé ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Document actualisé le 04/05/2022



Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.

3.6 Commande par l'intermédiaire du site internet : la confirmation de commande intervient lorsque l'acheteur clique sur le bouton « Commander » ou “accepter”. Elle ne peut intervenir que lorsque l'ensemble des données obligatoires du formulaire de contact (coordonnées complètes et mode de paiement) sont renseignées. Elle entraîne l'acceptation des présentes CGV, en connaissance de cause et sans réserve, et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou autres conditions. La confirmation de commande vaut acceptation des quantités, produits, prestations et prix proposés à la vente et commandés. La validation finale de la commande et/ou la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site et vaut preuve de la commande conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000. *Association Isis Centre de bien-être* communiquera par e-mail une confirmation de la commande enregistrée. La commande ne sera considérée comme définitive et donc l'inscription sera considérée comme définitive qu'après réception des documents signés (devis et/ou convention ou contrat de formation) et réception intégrale du règlement par *Association Isis Centre de bien-être* et envoi par *Association Isis Centre de bien-être* de la confirmation de commande enregistrée par e-mail sous réserve des places encore disponibles. Pour le Client personne physique, l'inscription sera considérée comme définitive lorsque *Association Isis Centre de bien-être* sera en possession physique du ou des chèques de paiement du solde, non encore encaissés et après réception des documents signés (devis et/ou convention ou contrat de formation).

3.7 Commande par un autre moyen : une commande par courrier, e-mail ou téléphone est également possible. L'acheteur devra indiquer clairement les références, désignations et quantités désirées, ainsi que ses coordonnées complètes. *Association Isis Centre de bien-être* procédera alors à l'envoi d'une confirmation de commande récapitulative indiquant les frais de port éventuels, que l'acheteur devra retourner avec la mention « bon pour accord » et sa signature, et vaudra confirmation de commande, dans les mêmes conditions que celles énoncées au paragraphe 3.6 “commande par l'intermédiaire du site internet”. En cas de validation de devis en ligne, cliquer sur “accepter” vaudra confirmation de commande, dans les mêmes conditions que celles énoncées au paragraphe 3.6 “commande par l'intermédiaire du site internet”. Dans ce cas, le devis est téléchargeable et le moyen de paiement peut être réalisé dans les mêmes conditions que précédemment.

3.8 Les formations-cadeaux (sans indication de date) : ces montants prépayés donnent droit à la participation à une formation et sont valables 12 mois à partir de la date d'émission. Le bénéficiaire s'inscrira par internet ou par téléphone, grâce au code qui figure sur le courrier qui lui est remis, à la date de son choix, en fonction des places disponibles le jour de

Document actualisé le 04/05/2022



l'inscription. Si le bénéficiaire ne peut pas participer pour une raison qui incombe à *Association Isis centre de bien-être*, il lui sera proposé une autre formation de même valeur ou le remboursement. Il est possible de participer à une formation différente de celle indiquée sur le « courrier cadeau » (demande à faire par téléphone ou par courrier uniquement). Si le prix est plus élevé que le montant du courrier cadeau (frais de dossier inclus), le participant aura à payer le complément à *Association Isis centre de bien-être* lors de l'inscription. Si la formation choisie est moins chère que le montant du chèque cadeau, le participant bénéficiera d'un crédit à valoir sur une autre formation. En cas de perte de son chèque cadeau ou de non utilisation à échéance, il ne sera procédé à aucun remboursement.

3.9 En vous inscrivant à une formation chez *Association Isis centre de bien-être*, vous acceptez que vos coordonnées soient transmises au(x) formateur(s) et aux autres participants d'une même session, afin de faciliter l'organisation et la logistique (co-voiturage, repas, hébergement ...).

3.10 Généralités sur les commandes : il est recommandé aux clients de conserver un double de leur commande et de leur confirmation de commande.

Article 4 : taille du groupe

4.1 Certaines formations sont organisées compte tenu d'un nombre minimum de participants. Ce nombre varie d'une formation à l'autre et peut être fourni sur simple demande. Si ce nombre n'est pas atteint 6 jours avant la date prévue pour la formation, il est expressément convenu que *Association Isis centre de bien-être* ne serait pas tenue de maintenir la formation. Les sommes déjà versées seront restituées aux participants ou reportées sur une autre date ou une autre formation.

4.2 Si le nombre d'inscriptions était trop élevé pour une formation, *Association Isis centre de bien-être* proposera de nouvelles dates de formation. En cas de refus des nouvelles dates proposées, les sommes déjà versées seront intégralement restituées.

Article 5 : prix et modalités de paiement

5.1 Nos prix s'entendent TTC en Euros (€), sous réserve d'erreur typographique et d'affichage. Ils tiennent compte de la TVA applicable le jour de la commande. Tout changement de ce taux pourra être répercuté sur les tarifs.

5.2 Toute inscription définitive se fera contre certitude de règlement (chèque à la commande, virement bancaire, paiement en espèce, CB). Il est à noter que le règlement par chèque entraîne un allongement du délai d'inscription, l'inscription n'étant pleinement effective qu'une fois le chèque de l'acheteur encaissé et sous réserve des places encore disponibles. Conformément à l'Article L.6353-6 du Code du travail, le paiement du solde pour

Document actualisé le 04/05/2022

Association Isis, Centre de bien-être – Organisme formateur enregistré sous le n°76300440230 ; Association loi 1901 déclarée au JO le 29 septembre 2015 sous le numéro W302012596. Adresse postale : Association Isis, siège social, 1460 route de Tavel, 30131 Pujaut - Siret : 82838462800016 – Naf : 9499Z - Tel : 0651027819 –

Email : isispujaut@gmail.com - Site internet : www.association-isis.com



le Client personne physique (à savoir le bénéficiaire entreprenant une formation à titre individuel et à ses frais) donne lieu à un échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. L'inscription sera donc considérée comme définitive pour le Client personne physique lorsque *Association Isis Centre de bien-être* sera en possession physique du ou des chèques de paiement du solde, non encore encaissés ou sera en possession du règlement si paiement par CB de la somme totale de la formation.

5.3 Toute autre condition de règlement est subordonnée à l'accord préalable et exprès de la direction de *Association Isis Centre de bien-être*. Les paiements s'effectuant au comptant, aucun escompte ne peut être accordé.

5.4 Les prix des stages sont ceux figurant sur les tarifs en vigueur ou sur la proposition commerciale pour les actions spécifiques. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés si les variations économiques le rendent nécessaire. Ils comprennent les frais d'animation et les supports de cours remis à chaque stagiaire. Certains documents particuliers (publications, livres, normes,...) peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix du stage. Les prix peuvent également varier en fonction de conditions locales de réalisation ou d'évolution du cadre réglementaire de certaines formations obligatoires modifiant le contenu ou la durée, suite à un accord trouvé entre les parties ou pour toute autre raison décidée par Association Isis, centre de bien-être.

5.5 La totalité du prix est à payer au moment de l'inscription pour les formations dont les montants unitaires sont inférieurs à 300 €. Pour les formations dont les montants sont égaux ou supérieurs à 300 €, il est proposé un paiement échelonné (en 2, 3 ou 4 fois sur demande) - dans ce cas, seuls un paiement par chèques est possible. Le premier paiement est débité à l'inscription, le solde 3 semaines avant la date effective de la formation.

5.6 Toute participation réalisée dans le cadre de la formation professionnelle donnera lieu à un devis.

Article 6 : conditions d'annulation

6.1 Annulation par *Association Isis centre de bien-être*. Association Isis centre de bien-être pourrait être amenée à annuler la formation en cas d'impossibilité physique ou matérielle (ex : inondation) pour le formateur d'assurer la formation prévue. Dans cette hypothèse, *Association Isis centre de bien-être* remboursera aux stagiaires les sommes versées ou proposera de nouvelles dates ou une formation pour une activité différente de valeur équivalente, à l'exclusion de toute indemnité.

6.2 Annulation par le stagiaire. En retournant son bulletin d'inscription par courrier ou en le validant par Internet, le participant s'engage de manière définitive. La réalisation de

Document actualisé le 04/05/2022



certaines formations proposée et soumise à une condition d'effectif minimum (article 4). Association Isis centre de bien-être ne peut par conséquent accepter des annulations sans conserver de dédommagement.

Ainsi, lorsque l'annulation est due au seul fait du stagiaire, quelle qu'en soit la cause, Association Isis centre de bien-être conservera à titre de dédit 30% du montant du si l'annulation intervient plus de 20 jours avant le début de la formation. Si l'annulation intervient entre le 20ème jour et la date de début de la formation, la totalité de la somme est due. Il ne sera procédé à aucun remboursement si le stagiaire ne se présente pas ou décide d'écourter la formation.

6.3 Report par le stagiaire. Si le stagiaire souhaite reporter sa formation à une autre date, il est possible de le faire sans aucune pénalité jusqu'à 45 jours avant la date de début. Au-delà, le participant, pour valider la nouvelle date, devra s'acquitter de frais de report : 30% du montant entre le 44ème et le 20ème jour avant la date de début, 50 % à moins de 20 jours et jusqu'à la veille du démarrage de la session. Aucun report n'est possible au-delà. Pour que le report soit validé, le montant correspondant doit parvenir à *Association Isis centre de bien-être* au plus tard une semaine après la date de début.

6.4 Tout stage commencé est dû en totalité à *Association Isis centre de bien-être*.

6.5 Conformément à la réglementation du Code du travail (articles L. 6353-5 et L. 6353-6) et du Code de la consommation, le Client personne physique (à savoir le bénéficiaire entreprenant une formation à titre individuel et à ses frais) est libre de se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception et d'annuler sa commande dans un délai de :

- 14 jours à compter de la date de la commande si cette dernière a été conclue à distance ou hors établissement au sens de l'article L.121-16 du Code de la consommation ;
- 10 jours à compter de la commande dans les autres hypothèses (dont la signature du contrat de formation). Aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation. Un e-mail devra être envoyé par le client pour la rétractation à isispujaut@gmail.com. Dans ce cas, il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30% du prix convenu pour le Client personne physique.

6.6 Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire Client personne physique est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat (Article L6353-7 du Code du travail).

Document actualisé le 04/05/2022



Article 7 : responsabilités

7.1 Responsabilité du stagiaire. En retournant son bulletin d'inscription, le stagiaire reconnaît n'être atteint d'aucune maladie, infirmité, allergie rendant incompatible le bon déroulement de la formation avec son état de santé. Il s'engage à respecter les consignes de sécurité, et notamment à porter certains accessoires tels que des lunettes de protection, ainsi que les conseils d'utilisation des produits ou des outils et outillages qui lui seront donnés par le formateur. Chaque stagiaire devra vérifier qu'il est bien couvert à titre personnel pour l'activité choisie.

7.2 Responsabilité de *Association Isis centre de bien-être*. *Association Isis centre de bien-être* déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile vie associative qui couvre « les dommages corporels, matériels, immatériels directement consécutifs à des dommages matériels et corporels garantis, causés à autrui et résultant d'un accident survenu du fait d'activités exercées par l'assuré (le stagiaire) et se déroulant au cours des formations ».

Article 8 : propriété intellectuelle

8.1 *Association Isis Centre de bien-être* est propriétaire des sites web www.association-isis.com et www.laboratoiresImprove.com et est titulaire de l'ensemble des droits y afférents. Tous les contenus reproduits sur les sites précités sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier.

8.2 L'utilisateur ne possède qu'un droit d'usage privé, individuel, personnel et non transmissible sur le contenu du site. *Association Isis Centre de bien-être* ne saurait être considérée comme concédant d'autre droit que celui de consulter le site.

8.3 Sans autorisation préalable et expresse et écrite de *Association Isis Centre de bien-être*, il est interdit de télécharger tout ou partie du site ou de son contenu, de pratiquer toute représentation ou reproduction même partielle du contenu de ce site, ainsi que toute utilisation de l'un des éléments du site dans un environnement informatique en réseau ou par le mécanisme des liens.

8.4 La marque *Isis les ateliers et Formations* est aussi le nom commercial de *Association Isis Centre de bien-être*.

8.5 Les supports écrits de formation remis au(x) stagiaire(s) intègrent les méthodes pédagogiques spécifiquement développées par *Association Isis Centre de bien-être*. Le contenu de ces supports reste la propriété de *Association Isis Centre de bien-être*. Le client et/ou le(s) stagiaire(s) aux formations s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à fins de formation de tiers internes ou externes, sous quelques modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de *Association Isis Centre de bien-être*.

Document actualisé le 04/05/2022



8.6 Toute utilisation de la marque, du nom ou du logo *Association Isis Centre de bien-être* est interdite sans l'accord écrit, préalable et exprès de celle-ci ; son éventuel refus n'ayant pas à être motivé.

Article 9 : nullité d'une clause

9.1 Si l'une ou l'autre disposition de ces conditions est nulle ou non applicable, toutes les autres dispositions continuent cependant à être applicables : elles resteront en vigueur et en l'état.

Article 10 : informatique et liberté

10.1 Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant est informé que les informations communiquées sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet ultérieurement de traitement automatisé. Le participant est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les renseignements le concernant. En effet, le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et contrats de garantie. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

10.2 Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de *Association Isis Centre de bien-être*.

10.3 *Association Isis Centre de bien-être* s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Article 11 : litige

11.1 En cas de réclamation ou de litige, l'acheteur est invité à prendre contact avec *Association Isis Centre de bien-être* afin de rechercher une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les parties, il pourra être fait appel à un Médiateur. En cas d'échec de la solution amiable et/ou de la médiation, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera soumis à l'application du droit français et relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Nîmes, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie et/ou de pluralité de défendeurs.

Document actualisé le 04/05/2022